

Réseaux, service et mobilité-transports

/ Eau et assainissement

/ Études, prospectives et conduite d'opérations

Réf. MP/IS/13.21

Dossier suivi par :

Mathieu Parat

Tél. : 03.20.21.61.23

Fax : 03.20.21.23.90

Mail : mparat@lillemetropole.fr

Monsieur Loïc WOLFCARIUS
Maire de Radinghem-en-Weppes
Représentant GEMAPI de Radinghem-en-Weppes au Comité de Bassin Lys amont
Hôtel de Ville

9 rue de la Fêterie

59 320 RADINGHEM-EN-WEPPEES

Lille, le **19 JAN. 2021**

Objet : Lancement de l'étude hydraulique, hydromorphologique et paysagère sur le bassin versant de la becque du Pont Bertin et affluents

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est engagée à mener une opération d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le bassin versant de la becque du Pont Bertin et affluents, s'étalant sur les communes d'Englos, Ennetières-en-Weppes, Escobecques, Houplines, La Chapelle d'Armentières, Pérenchies, Prêmesques et Radinghem-en-Weppes.

Cette mission a été confiée au bureau d'études HYDROSCAN organisé en groupement avec les bureaux d'études SURFACE LIBRE et GEOMORPH'EAUX.

Des diagnostics de cours d'eau du territoire ainsi que l'installation de débitmètres à plusieurs endroits du bassin versant seront menées dès les premières semaines de l'année 2021. Ainsi, des investigations de terrain seront menées très prochainement et pendant plusieurs mois à proximité des cours d'eau. Les personnes en charge de l'étude seront dotées d'une lettre de mission de la MEL permettant de justifier leur présence sur les propriétés publiques ou privées.

Considérant le statut de propriété privée des cours d'eau, je vous remercie, par avance, de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre commune. J'engage également cette information auprès de votre représentant communal désigné pour la compétence GEMAPI et auprès des représentants locaux de la Chambre d'Agriculture.

Je vous précise également que, rapidement après le démarrage de cette opération, les prestataires seront chargés de rencontrer votre commune afin de discuter des enjeux et besoins relatifs à l'étude. Ces rendez-vous seront organisés dans le strict respect des mesures sanitaires. Les services de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement reviendront vers vous prochainement pour préparer cette rencontre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Alain BLONDEAU
Conseiller délégué à la Gestion des milieux
aquatiques et prévention des inondations

